

Saint-Denis, le 10 avril 2025

## Les Industries agroalimentaires à La Réunion

### Une majorité de petits établissements tournés vers le marché local

Les industries agroalimentaires (IAA) transforment les produits de l'agriculture et de la pêche en aliments ou boissons pour l'Homme et l'animal. À La Réunion, elles emploient 4 640 salariés en équivalent temps plein (ETP) en 2022, soit un quart de l'emploi industriel régional. Les établissements employeurs des IAA sont de plus petite taille que leurs homologues de l'Hexagone. L'industrie sucrière occupe proportionnellement dix fois plus d'emploi agroalimentaire à La Réunion qu'au niveau national, le rhum le double. Les emplois sont en moyenne plus stables et mieux rémunérés que dans l'ensemble du secteur privé, mais moins que dans les IAA l'Hexagone.

Les centres de décisions des établissements de l'IAA sont majoritairement régionaux : seuls 21 % des emplois appartiennent à des groupes non régionaux. Les unités légales réunionnaises des IAA dégagent 1,5 milliard d'euros de chiffre d'affaires sur un marché essentiellement local, hormis pour le sucre et le rhum. Leurs marges dépendent fortement des aides et subventions, en particulier dans la transformation de produits à base de viande et la fabrication de sucre. Les marges sont plus élevées dans l'industrie de fabrication des boissons alcooliques distillées, l'une des plus exportatrices.

### Pour en savoir plus :

L. Besson (Insee), N. Cambronne et R. Orgerit (Daaf) « Une majorité de petits établissements tournés vers le marché local », Insee Analyses Réunion n° 97, avril 2025.

**La Communication externe de l'Insee La Réunion-Mayotte**

0692 448 358 – [inseeoi-communication@insee.fr](mailto:inseeoi-communication@insee.fr)



@InseeOi

# Les industries agroalimentaires à La Réunion en 2022



Les IAA transforment les produits de l'agriculture et de la pêche en aliments ou boissons pour l'Homme et l'animal



625 établissements\*



4 640 emplois ETP\*\*



1,5 milliard de chiffre d'affaires

50 % sont employeurs comme dans l'Hexagone

15 ETP en moyenne par établissement contre 27 dans l'Hexagone

1,9 % de l'emploi total part proche de l'Hexagone

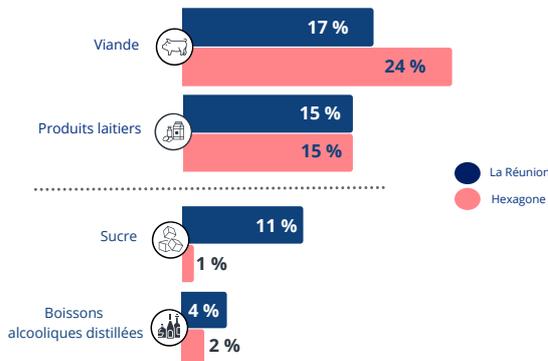
24 % de l'emploi industriel contre 13 % dans l'Hexagone

59 % réalisé par 5 % des unités légales comme dans les PME régionales de l'Hexagone

\*hors boulangeries, pâtisseries et charcuteries artisanales  
\*\*ETP : équivalent temps plein

## L'industrie sucrière occupe une place bien plus importante que dans l'Hexagone

En 2022, à La Réunion, le secteur de la viande regroupe 17 % des emplois des IAA



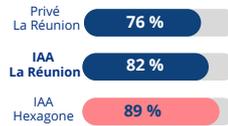
Répartition de l'emploi en ETP par segment des IAA



La moitié des emplois des IAA réunionnaises se concentre dans le Sud

## De meilleures conditions d'emploi que dans le reste du privé, mais moindres que dans l'Hexagone

Part des emplois en CDI dans les IAA



Salaires bruts horaires dans les IAA



## Des centres de décisions majoritairement régionaux et un chiffre d'affaires centré sur le marché local

Part des emplois des IAA dans les groupes non régionaux



Part du chiffre d'affaires réalisé à l'export

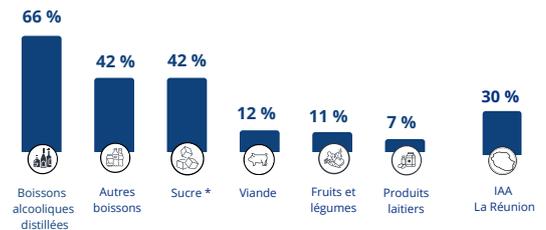


À La Réunion, la moitié des emplois d'un groupe non régional relève du secteur du sucre et un quart du secteur des autres boissons

Les seuls secteurs très exportateurs à La Réunion sont le sucre et les boissons alcooliques distillées

## Des marges différenciées selon le secteur

À La Réunion, le taux de marge des unités légales des IAA s'élève à 30 %



Taux de marge dans les IAA

\* taux de marge conjoncturellement élevé en 2022



Dans les secteurs du sucre et de la viande, une forte dépendance aux aides et subventions

La Réunion

insee.fr



Mesurer pour comprendre

Pour aller plus loin



Insee Analyses n° 97, avril 2025



Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de La Réunion